



CLUBS PRENEZ NOTE !



Les clubs ci-dessous n'ont pas transmis les 2 autres adresses mails afin que les informations d'ordre général soient envoyées (voir mail du District en date du 8 octobre 2020).

Les retardataires peuvent encore envoyer les 2 autres contacts.

Ceux qui ne souhaitent pas profiter de ce dispositif sont priés de le faire savoir.

Ambérieu FC

Ambronay

Anglefort

Béon

Bord de Veyle

Bords de l'Ain

Bourg FO

Bourg Sud

Bressolles

Champagne

Chaveyriat

Chazey Bons

Chevroux

Coligny

Dombes FC

Grièges PV

Gpt Haut Bugey Jeunes

Injoux Génissiat

Izernore

Jassans Frans

Le Mas Rillier

Montréal

Nantua

Peyrieu Brens

Priay

Serrières Villebois

St Denis Ambutrix

St Laurent

St Marcel

St Maurice de Gourdans

St Vulbas Plaine de l'Ain

Tenay

Vertrieu

Veyle Vieux Jonc

Viriat

Virieu

ATTENTION !

Nous changeons d'heure ce week-end !

Pensez de reculer vos pendules d'une heure

(à 3 heures il sera 2 heures)



Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 3 Octobre 2020 est consultable sur le site du District, rubrique « Documents » et « Assemblée Générale »



COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 12 Octobre 2020

Présents : ABBEY Jean Marie, BENOIT Pierre, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, GUTIERREZ Raul, JACUZZI Vincent, JARJAVAL Romain, JOSSERAND Alain, LEO Lydia, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PITARD Patrick, TOUZANI Hamid.

Assistent : CICCHILLITTI Fabien (CTF), TEPPE Esther (responsable administrative).

Excusés : AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, NAEGELLEN Philippe.

☺ ☺ ☺ ☺

Joël MALIN ouvre la séance à 19 H 00.

Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette 1^{ère} réunion du Comité de Direction de la mandature 2020/2024 et espère que le District de l'Ain sera conduit en toute quiétude et en toute sérénité.

Avec l'accord de tous, les réunions du Comité de Direction auront lieu à 18 H 00 en général les Lundis mais très rarement le mardi car ce sont les jours de réunions d'un grand nombre de commissions. Le planning des réunions sera transmis dès qu'il sera établi.

Remerciements à l'AS Attignat pour sa participation à l'organisation de l'assemblée générale du 3 octobre 2020.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 8 Septembre 2020](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Intégration des bénévoles](#)

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat. La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception. Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation. Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente. Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

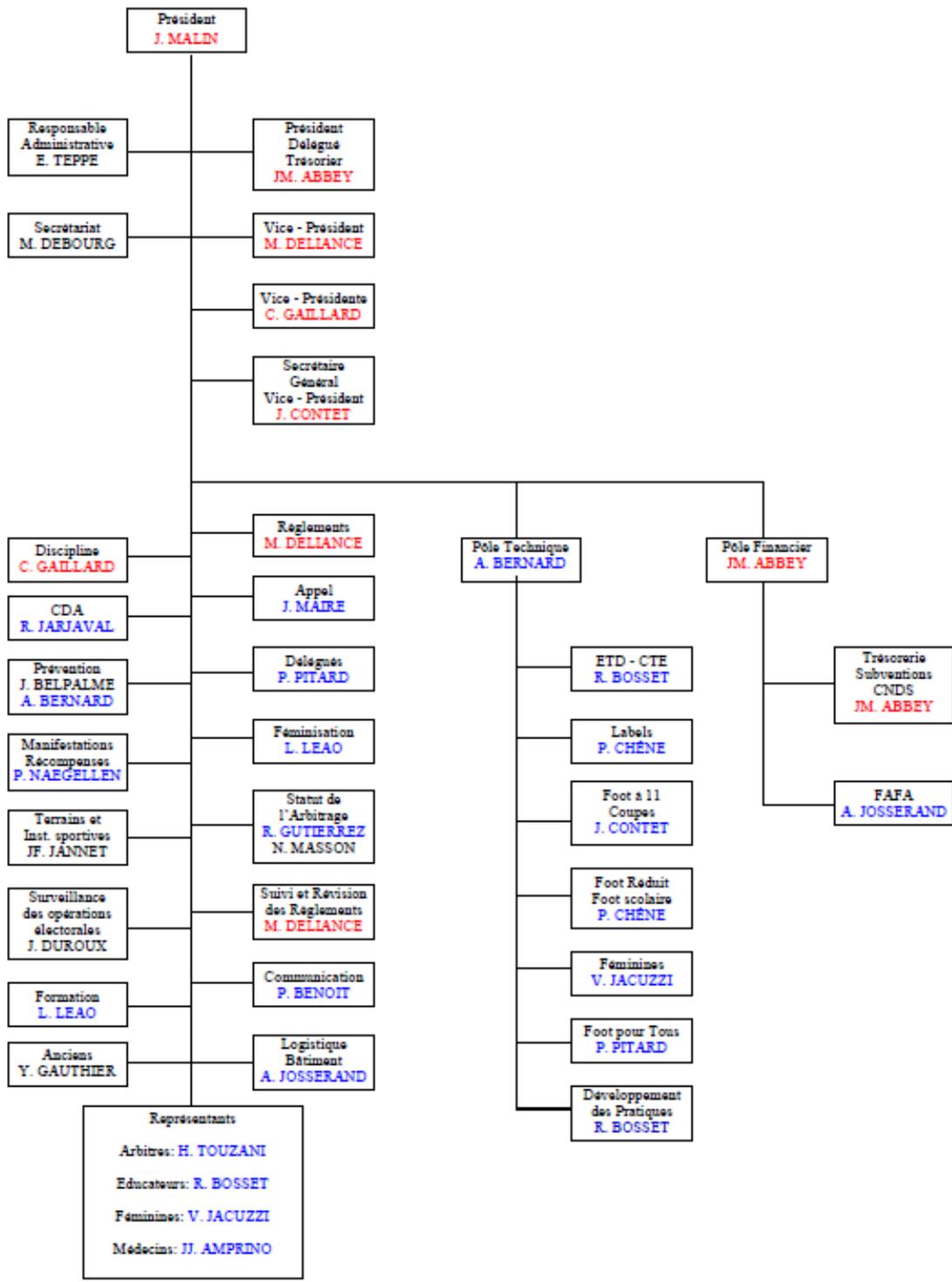
Les membres du comité de Direction valident l'intégration de 2 nouveaux membres dans la commission de Discipline : Victor DESMARIS et Bernard PENIN.

Tutrice : Colette GAILLARD.

Présentation de l'organigramme du district avec les différents présidents de commissions.

MANDATURE 2020 - 2024

Membres du bureau: Président - Président Délégué - Vice-Présidents - Secrétaire Général
 Assiste: Responsable administrative



Validation des commissions

Voir en fin de compte rendu.

Planification des réunions hebdomadaires et mensuelles des commissions

- Commission d'appel : jeudi soir - Auditions : jeudi soir
- Commission de l'arbitrage : mardi soir (1 plénière tous les 15 jours)
- Commission Foot à 11 et coupes : mardi après-midi (14 H 00)
- Commission foot réduit : lundi après-midi et mardi après-midi (13 H 30)
- Commission de discipline : mardi (17 H 00)
- Commission des règlements : mardi après-midi (16 H 30)
- Commission de prévention : dernier jeudi de chaque mois
- Les autres commissions se réuniront périodiquement à l'initiative de leurs présidents.

Créations, fusions ou ententes de club pour la saison 2020/2021

- FC Manziat / AS Bâgé : catégorie Seniors

Responsable : FC Manziat

- Leyment / Buyatin : U13

Responsable : Leyment

- Foot 3 Rivières / Fareins Saône Vallée : U15 (équipe jouant en D3)

Responsable : Foot 3 Rivières

- Bressolles / FC Montluel : U15

Responsable : Bressolles

- FC Dombes / JS Bresse Dombes : U11

Responsable : FC Dombes

Obligations concernant les équipes de jeunes pour les équipes de D1 et D2

Rappel de l'article 21

21.3) Obligations concernant les équipes de jeunes

21.3.1) Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement avec un minimum de licenciés pour constituer seuls 2 équipes.

Le Comité de direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

En cas d'infraction la première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

Aggravation du barème disciplinaire pour le district de l'Ain

Conformément à l'annonce faite par M. Joël MALIN lors de l'assemblée générale du 3 Octobre 2020, le Comité de direction du district de l'Ain valide à l'unanimité l'aggravation du barème disciplinaire à destination des officiels.

Cette aggravation consiste à doubler les sanctions prévues au barème fédéral de référence. L'application du nouveau barème est immédiate à compter du 13 Octobre 2020.

[..]

Article 5 - Comportement blessant

Propos, geste et/ou attitude susceptible d'offenser une personne.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	4 matchs de suspension	6 matchs de suspension
	Hors rencontre	6 matchs de suspension	8 matchs de suspension
Joueurs/Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	1 match de suspension	2 matchs de suspension
	Hors rencontre	2 matchs de suspension	3 matchs de suspension

Article 6 - Comportement grossier / injurieux

Est grossier, tout propos, geste et/ou attitude contraire à la bienséance visant une personne et/ou sa fonction.

Est injurieux, tout propos, geste et/ou attitude qui atteint d'une manière grave une personne et/ou sa fonction.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	8 matchs de suspension	16 matchs de suspension
	Hors rencontre	10 matchs de suspension	24 matchs de suspension
Joueurs/Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	3 matchs de suspension	4 matchs de suspension
	Hors rencontre	4 matchs de suspension	8 matchs de suspension

Article 7 - Comportement obscène

Propos, geste et/ou attitude qui heurte la décence, la pudeur ou le bon goût, notamment par des représentations d'ordre sexuel.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	8 matchs de suspension	6 mois de suspension
	Hors rencontre	10 matchs de suspension	8 mois de suspension
Joueurs/Entraîneur/Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	3 matchs de suspension	10 matchs de suspension
	Hors rencontre	4 matchs de suspension	3 mois de suspension

Article 8 - Comportement intimidant / menaçant

Est intimidant, tout propos, geste et/ou attitude susceptible d'inspirer de la peur ou de la crainte.

Est menaçant, tout propos, geste et/ou attitude exprimant l'idée de porter préjudice à l'intégrité physique d'une personne. Toute menace de mort constitue une circonstance aggravante dont il devra être tenu compte dans la détermination du quantum de la sanction.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	14 matchs de suspension	10 mois de suspension
	Hors rencontre	20 matchs de suspension	12 mois de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant /Public	Rencontre	4 matchs de suspension	14 matchs de suspension
	Hors rencontre	6 matchs de suspension	5 mois de suspension

Article 9 - Comportement raciste / discriminatoire

Propos, geste et/ou attitude visant une personne en raison notamment de son idéologie, sa race, son appartenance ethnique, sa confession, sa nationalité, son apparence, son orientation sexuelle, son sexe ou son handicap.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel		20 matchs de suspension	10 mois de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant/ Public		10 matchs de suspension	5 mois de suspension

Article 10 - Bousculade volontaire

Fait d'entrer en contact physique avec une personne en effectuant une poussée susceptible de la faire reculer ou tomber.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	16 mois de suspension	20 mois de suspension
	Hors rencontre	30 mois de suspension	36 mois de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant /Public	Rencontre	5 matchs de suspension	12 matchs de suspension
	Hors rencontre	7 matchs de suspension	4 mois de suspension

Article 11 - Tentative de brutalité / tentative de coup

Action par laquelle une personne essaie, par quelque moyen que ce soit, de porter atteinte à l'intégrité physique d'une personne sans y parvenir.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	18 mois de suspension	2 ans de suspension
	Hors rencontre	36 mois de suspension	4 ans de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant /Public	Rencontre	6 matchs de suspension	4 mois de suspension
	Hors rencontre	8 matchs de suspension	6 mois de suspension

Article 12 - Crachat

Expectoration volontaire susceptible d'atteindre une personne ou en direction de celle-ci. Le fait d'atteindre cette dernière constitue une circonstance aggravante, dont il devra être tenu compte dans la détermination du quantum de la sanction, et encore davantage lorsque le crachat l'atteint au visage.

Victime \ Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre	18 mois de suspension	2 ans de suspension
	Hors rencontre	36 mois de suspension	4 ans de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant /Public	Rencontre	6 matchs de suspension	4 mois de suspension
	Hors rencontre	8 matchs de suspension	6 mois de suspension

Article 13 - Acte de brutalité / coup

Action par laquelle une personne porte atteinte, par quelque moyen que ce soit, à l'intégrité physique d'une autre.

Au sens du présent barème, cette infraction est considérée comme étant commise dans l'action de jeu si le joueur qui en est l'auteur est en capacité de jouer le ballon au moment de celle-ci. Si le jeu est arrêté par l'arbitre avant la commission de l'infraction, celle-ci ne peut être considérée comme ayant eu lieu dans l'action de jeu, même si le ballon est à distance de jeu.

Lorsqu'une Incapacité Totale de Travail (plus communément appelée I.T.T.) est prescrite à la victime de (ou des) acte(s) de brutalité / coup(s), l'auteur de ce (ou ces) dernier(s) s'expose aux sanctions prévues ci-après aux articles 13.3 ou 13.4. L'I.T.T. est établie par tout médecin et correspond à la période durant laquelle une personne n'est pas en totale capacité de se livrer aux actes de la vie courante.

Constituent notamment des circonstances aggravantes dont il devra être tenu compte dans la détermination du quantum de la sanction :

- tout document médical établi par toute personne habilitée par lequel il est prescrit à la victime un arrêt de sport, un arrêt de travail...
- le fait d'accomplir cette action en réunion et/ou au moyen d'une arme (par nature ou par destination).

13.1 N'occasionnant pas une blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre

Victime		Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre			4 ans de suspension	6 ans de suspension
	Hors rencontre			6 ans de suspension	8 ans de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	Action de jeu		4 matchs de suspension	6 mois de suspension
		Hors action de jeu		7 matchs de suspension	
	Hors rencontre			10 matchs de suspension	1 an de suspension

13.2 Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical

Victime		Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre			6 ans de suspension	8 ans de suspension
	Hors rencontre			10 ans de suspension	12 ans de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	Action de jeu		5 matchs de suspension	9 mois de suspension
		Hors action de jeu		8 matchs de suspension	
	Hors rencontre			12 matchs de suspension	18 mois de suspension

13.3 Occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T. inférieure ou égale à 8 jours

Victime		Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre			14 ans de suspension	16 ans de suspension
	Hors rencontre			18 ans de suspension	20 ans de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	Action de jeu		9 matchs de suspension	2 ans de suspension
		Hors action de jeu		1 an de suspension	
	Hors rencontre			2 ans de suspension	4 ans de suspension

13.4 Occasionnant une blessure dûment constatée par un certificat médical, entraînant une I.T.T. supérieure à 8 jours

Victime		Auteur		Joueur	Entraîneur/Educateur/ Dirigeant/Personnel médical
Officiel	Rencontre			18 ans de suspension	20 ans de suspension
	Hors rencontre			26 ans de suspension	30 ans de suspension
Joueurs/Entraîneur/ Educateur/Dirigeant/Public	Rencontre	Action de jeu		15 matchs de suspension	5 ans de suspension
		Hors action de jeu		3 ans de suspension	
	Hors rencontre			5 ans de suspension	7 ans de suspension

Pour les chapitres 9 à 13 ci-avant, l'infraction commise peut entraîner un retrait de points au classement de l'équipe concernée.

Défraiement des arbitres au niveau du foot féminin

Le Comité de Direction décide de ne pas valider le paiement des arbitres par le district lors des rencontres féminines seniors à 11 – 2ème phase – 1er niveau.

Cette saison 2020/2021, un challenge du Fair Play et un challenge de la Sportivité étant mis en place pour cette catégorie, le principe est donc le même pour tout le monde.

Règlement intérieur de la commission des arbitres

Il sera étudié lors de la prochaine réunion du Comité de Direction.

Opération « bénévoles » du mois

Opération reconduite cette saison.

Comme la saison précédente, la Commission Prévention procèdera à un tirage au sort mensuel parmi les candidats qui auront été choisis par les clubs.

Date limite d'inscription le 15 Octobre 2020 dernier délai.

Mise en place d'une mini soirée des récompenses

Les challenges du Fair Play et de la Sportivité 2019/2020 ayant été annulé et n'ayant pas de champions 2019/2020 ni d'arbitres ou d'éducateurs suite aux réponses des fiches navettes à récompenser, la soirée prévue le 10 novembre 2020 a été annulée.

Toutefois, afin de pouvoir tout de même récompenser les bénévoles du mois 2019/2020 et les médaillés, en fonction de l'évolution de l'épidémie et des décisions ministérielles, une « mini » soirée sera programmée courant Novembre au SO CLUB.

Jean François JANNET sera invité à cette soirée.

Remise des labels féminins

Il y a 3 labels féminins 2019/2020 à remettre : F.BOURG EN BRESSE PERONNAS 01, HAUTECOURT et BELLEY CS.

Pour que les clubs puissent valoriser et avoir la liberté de leurs invités, la remise se fera dans les clubs. Les dates seront déterminées, avant la trêve, par les clubs avec la présence des membres du Comité de Direction.

Date de clôture pour désigner le lieu des manifestations du district

Du fait de leur annulation la saison dernière, il a été décidé de conserver les mêmes lieux.

Festival U13 : 3 avril 2021 à Bellignat

Journée des féminines : 22 mai 2021 à Péronnas

Plateau U7 : 29 mai 2021 à Montmerle

Challenge U11 : 13 juin 2021 à Ceyzériat

Assemblée Générale du District : 25 juin 2021 à Hautecourt

Soirée des champions du CDOS

Elle aura lieu le 30 Octobre 2020 à Certines.

Exceptionnellement, les comités départementaux ne peuvent présenter un membre de leur instance. De ce fait, la candidature de Jean François JANNET n'a pas été retenue.

Informations du Président.

Cotisation des membres du Comité de Direction

Comme les saisons précédentes, les membres du Comité de Direction doivent verser leur cotisation 2020/2021.

Clés du District

Alain JOSSERAND est chargé de mettre à jour le listing, de récupérer et de donner les clés du District aux membres actifs.

Alarme

Le code sera modifié prochainement. Il sera communiqué par mail à chaque membre appelé à l'utiliser quelques jours avant.

Un code sera affecté aux salariés et un autre aux bénévoles, la technicienne de surface conservant le sien.

Assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

Elle aura lieu le Samedi 24 Octobre 2020 sous forme dématérialisée.

Les 7 délégués du District + M. BOURILLON de l'AS Dortan se réuniront au District.

Les participants recevront leur code d'accès par mail (boite mail personnelle).

Réunion du Conseil de Ligue du 5 octobre 2020

Joël MALIN fait un compte rendu aux membres du Comité de Direction.

Tour des commissions.

SPORTIVE (Jacques CONTET)

Beaucoup de reports de rencontres dus à la covid-19 et au mauvais temps.

Revoir les équipes féminines qui ne respectent pas les dates de report.

Heure de fin de réunion : 21 H 40

COMPOSITION DES COMMISSIONS

AMICALE DES ANCIENS DU DISTRICT -

Président : GAUTHIER Yannick.

Membres : CHATEL Régis, DELOY Françoise, PRADA René, REYDELLET Jacques.

- APPEL DISCIPLINAIRE –

Président : MAIRE Jacques.

Appel disciplinaire : ALBAN Bernard, CHABRY Christophe, GIROD Emmanuelle, GUTIERREZ Raul, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, PITARD Patrick.

- APPEL REGLEMENTAIRE –

Président : MAIRE Jacques.

Appel règlementaire : ALBAN Bernard, CHABRY Christophe, GIROD Emmanuelle, HERMANN Pierre, LEAO Lydia, PITARD Patrick.

- ARBITRAGE –

Président : JARJAVAL Romain.

Membres : BILLOUD Jean Louis, CHABAUD Loïc, DUBOIS Antoine, FAVIER Pierre, FORGERON Kevin, GUICHERD Olivier, HERMANN Pierre, HIRAUT Jérémy, KONTE Ibrahima, KRIMOU Abdel, STRIPOLLI Guillaume, TOUZANI Hamid.

Assiste : CURT Alexis.

Sous-commission observateurs :

Responsable : STRIPPOLI Guillaume.

Membres : CHARON Nicolas, CHAVERNOZ Christian, CHOAIN Pierrick, DEPIT Grégory, DEVEYLE Alain, GRUARD Bruno, GUICHERD Olivier, LATOUR Louis, PERRELLE Xavier, RAMA Herminio, ROLLIN Frédéric.

Assiste : CURT Alexis.

- COMMUNICATION –

Président : BENOIT Pierre.

Membres : LEAO Lydia, MALIN Joël.

- COMPETITIONS – TECHNIQUE -

ETD – CTE

Président : BOSSET Régis.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Foot à 11 et coupes

Président : CONTET Jacques.

Membres : BARDET Bernard, BEREIZIAT David, FAUSSURIER Mathieu, PITARD Patrick.

Foot Réduit – Foot scolaire

Président : CHENE Patrick.

Membres : BENOIT Pierre, DEBOST Frédéric, TEPPE Patrick.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Labels

Président : CHENE Patrick

Membres : BERNARD Alain, BOSSET Régis.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Féminines

Président : JACUZZI Vincent.

Membres : DESPLANCHE Marie Charlotte, GAILLARD Colette, GRAO Kevin, PANAROTTO Stéphane, PERBET Sébastien.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Foot pour Tous (Futsal – Sport adapté – Foot loisir)

Sport Adapté : CHENE Patrick, PITARD Patrick.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Développement des pratiques :

Président : BOSSET Régis.

Membres : à définir.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

- DELEGUES –

Président : PITARD Patrick.

Membres : ALBAN Bernard, ARGOUD Laurent, BACONNET Jean Paul, BERTAUX Bruno, BLANCHIN Jean Marc, BRAZIER André, DESIRAT Sébastien, DIENNET Benoit, DUPUIS Régis, DUROUX Jacky, GAUTHIER Yannick, GIROD Emmanuelle, MAIRE Jacques, MARTIN Jean Claude, PELLET François, TOK Iskender.

- DISCIPLINE –

Présidente : GAILLARD Colette.

Instructeurs : GALLICE Catherine et RENAUD Philippe.

Membres : ABBEY Jean Marie, DAGOGNET Franck, DESMARIS Victor, JOSSERAND Alain, PENIN Bernard, PONS Dominique, TARTARIN Jean Noël.

- FINANCES –

Président : ABBEY Jean Marie.

Membres : BERNARD Alain, JOSSERAND Alain, PONS Dominique, THEVENOT Jean Claude.

Assiste : TEPPE Esther.

- FORMATION –

Présidente : LEO Lydia.

Membres : BERNARD Alain, DUROUX Gilbert, MALIN Joël.

- MANIFESTATIONS et RECOMPENSES –

Président : NAEGELLEN Philippe.

Membres : BENOIT Pierre, JACUZZI Geneviève, NAEGELLEN Sylvie.

- MEDICALE –

Présidente : Dr AMPRINO Jean-Jacques.

- PLAN DE FEMINISATION –

Présidente : LEAO Lydia.

Membres : BENOIT Pierre, GAILLARD Colette, JOLY Elvire, MOUALA Sabila.

- PREVENTION –

Co-Présidents : BELPALME Jean, BERNARD Alain.

Membres : JACUZZI Geneviève, MAITRE Michel, PITARD Patrick, REVOL Aurélie.

- REGLEMENTS –

Président : DELIANCE Maurice.

Membres : BACONNET Jean Paul, BOURDON Bernard, PELLET François, GUTIERREZ Raul, VERNAY Patrick.

- STATUT DE L'ARBITRAGE –

Co-Présidents : GUTIERREZ Raul, MASSON Noël.

Membres : ALBAN Bernard, JARJAVAL Romain, DAGOGNET Franck, NAEGELLEN Philippe, TOUZANI Hamid.

- SUIVI ET DE REVISION DES REGLEMENTS –

Président : DELIANCE Maurice.

Membres : BERNARD Alain, GARCIN Jean Jacques, MALIN Joël, PELLET François.

Assiste : TEPPE Esther.

- TECHNIQUE –

Responsables : BOSSET Régis, CHENE Patrick.

Membres : BENOIT Pierre, BERNARD Alain, BERNARD Sébastien, BERTRAND Bastien, BESSON Kilian, BLANDON Cyrille, BRIDAY Simon, CHAGNARD Cédric, CHANEL Jean-Sébastien, CONTET Jacques, CURSIO Maxime, DEBOST Frédéric, DEPERAZ Vincent, DIOP Biram, FONTAINE Romain, FOURNIER BERGERON Gilles, GOURMAND Johann, HALICKI Yoan, JACUZZI Vincent, JULLIEN Camille, LOPEZ Grégory, MALIN Joël, MEATS Sullivan, NARD Fabrice, PANAROTTO Stéphane, PELLETIER Sébastien, PIERRON Vincent, REVEYRON Philippe, SANCHES François, SERVE Dominique, TEPPE Patrick, VEUILLET Eric.

Assiste : Equipe Technique Départementale.

Invités : BERTHAUD Pierre et SEUX Roland.

- TERRAINS – EQUIPEMENTS et INSTALLATIONS SPORTIVES –

Président : JANNET Jean-François.

Membres : BACONNET Jean Paul, BASSET Franck, BOURDON Bernard, MAGDELAINE Guy, MEO Marc, PELLET François, PELISSON Bernard.

- SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES –

Président : DUROUX Jacky.

Membres : BARDET Bernard, GARCIN Jean-Jacques, PRADA René, REYDELLET Jacques.

- CORRESPONDANTS –

Aide Sociale et Morale : CONTET Jacques

Ain Profession Sport et Culture : JANNET Jean-François.

CDOS : LEAO Lydia

Foot en milieu scolaire : CHENE Patrick.

F.A.F.A. : ABBEY Jean Marie, MALIN Joël, JOSSERAND Alain, DUROUX Gilbert.

Partenariat : JOSSERAND Alain, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe.

Sécurité – Maintenance : JOSSERAND Alain.

- AMICALES –

UNAF : Président : DEPIT Grégory.

Amicale des éducateurs : Président BOSSET Régis.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 20.10.2020

Présents : CHABAUD Loïc – DUBOIS Antoine --HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain – KONTE Ibrahima – KRIMOU Abdeltif – TOUZANI Hamid.

Excusés : FAVIER Pierre – FORGERON Kévin - GUICHERD Olivier - HIRAUT Jérémy – STRIPPOLI Guillaume.

Assiste : CURT Alexis.

COURRIERS ARBITRES

PAILLET Stéphane : indisponibilité du 01.11.2020. Attestation de l'employeur.
problèmes pour poser une indisponibilité.

JAOUAB Adil : disponible pour arbitrer les jeunes les samedis 24 et 31.10.2020.

BELLON Emilien : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 17 au 23.10.2020.

MERCK Anthony : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 14.10 au 28.10.2020

ROBIN Jean-Yves : absent au match du 18.10.2020. En attente urgente d'un certificat médical.

BOURHAN GALARRAGA Isaac : rapport sur faits de match.

FLORIAN François : en attente de certificat médical suite à suspicion de Covid-19.

BEDJA Madjid : en attente de la facture du garage.

DAOUARA Ghazi : certificat de contre-indication à l'arbitrage pour le 18.10.2020.

COURRIERS CLUBS

A S DORTAN LAVANCIA : demande d'arbitre officiel pour le match U 15 D4 Poule J MONTREAL 3 / DORTAN.

A S COLOMIEU : rapport sur faits de match.

LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION EST FIXEE AU 03 NOVEMBRE A 19 H.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

RATTRAPAGE TEST TAISA ET QUESTIONNAIRE

Les arbitres absents ou excusés pour la rentrée des arbitres, sont convoqués pour le rattrapage du test TAISA le dimanche 1^{er} Novembre, tout comme ceux ayant échoué à ce dernier lors du samedi 12 Septembre. Les arbitres suivants sont convoqués à 9h15 au stade de Viriat. (Une convocation individuelle a été envoyée à chaque arbitre concerné)

D1	BLANC Denis		BELHOUA Jabeur		ROBIN Jean-Yves	
	NOBILE Anthony		BOUBHIB Mourad		SEGURA Romain	
	REBAI Hatem		BOUILLON Raphael		SEYDI Amadou Bamba	
JAD	BENSALEM Mustapha		CARNEIRO DE SOUSA Anthony		THEVENET Eric	
	COGNARD Romain		CHERPAZ Cédric		TRAORE Ibrahima	
	DAHBI Hossam		DAHBI Aymen		TUNA Mikail	
	DEPRET Fabien		DIABY Sidya		DST	BEDJA Madjid
	GAUTHERET Evann		DOGRU Mikail			BOUHLOUBA Mounir
	MARECHAL Yanis		ENNIQUI Abdelhakim			CARRE Jonathan
	MENASSEL Marwan		ENNIQUI El Mehdi		FERNANDES Jordan	
	SALEM Aymen		EVIEUX Mickael		KUCUK Hakan	
	VAUDON Antony		FELIX Mickael		MARCHANT Frédéric	
	VUITTON Thomas		FUSEAU Philippe		NOURI François	
DJS	ANGERETTI Jordan		GAILLARD David		PEREZ Wilfried	
	BERTHET Killian		GOULETTE Nicolas		PORTEJOIE Christophe	
	BULGURCU Tahir		JAVANSHIR Massoud		RAKOTOMAVO Zariher Kermin	
	GUEUGNON Benjamin		JULIE Jean		ROBERT Matthieu	
	LAHLOU Rayanne		KILINC Erdogan		RONDOT Antoine	
D2	NONINCKX Rudy		LAHJAB Houcine		SCHEMANN Stéphane	
	AA		GHELLAB Tarik		LOURO Mickael	DFE
KREUTNER Michael		MILLET Steven	BENCHEKROUN Ghita			
METEAU Patrice		MOKRANE Amar	MAITRE Elsa			
FRANCOIS Florian		NOEL Franck	SETTAOUT Lina			
GOUTTEFANGEAS Romain		NOHARET Quentin				
GUGLIELMI Claude		OLCAY Baki				
HERMANN Pierre		PAILLET Stéphane				
LARABI Mohamed		PIQUET Baptiste				
MACHADO Charles		QUENARD Sébastien				
D3	EL JAOUHARY Sami		RAIS Mehdi			
	SOUAF Mourad		RHIGI Matthieu			
D4	AMRI Abdelmouheimene		ROBESSON Joffrey			

Seuls les arbitres excusés pour la rentrée des arbitres, inscrits ci-dessous, sont convoqués pour effectuer le questionnaire le matin à 8h00 au District de l'Ain, le 1^{er} Novembre :

CARNEIRO Anthony

DOGRU Mikail.

NONINCKX Rudy

OLCAY Baki

PAILLET Stéphane

PIROUX Roland

ROBIN Jean-Yves

SOUAF Mourad

Cette information tient lieu de convocation.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une dernière formation arbitres semi-officiels aura lieu début Décembre sur le club du FC Dombes Bresse.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 et U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL !

21.3) Obligation concernant les équipes de jeunes

21.3.1 Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- * Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- * Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement avec un minimum de licenciés pour constituer seuls deux équipes.

Le Comité de Direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

En cas d'infraction la première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

Réunion du 20 Octobre 2020

Présents : MM PELLET, BACONNET, DELIANCE, GUTTIEREZ, BOURDON, VERNAY.

Courrier :

- Bresse Tonic Foot sur le match U15 3 opposé à Dombes Bresse Fc 2.
- ESB Marboz à propos de leur match U15 1 opposé à Dombes Bresse 1.
- FC Artemare : arbitrage



Dossier n° 24

Match n° 23088787 : Dombes Bresse 2/Bourg Sud 1 – U18 D3 poule B – du 17/10/2020

Courrier du club de Dombes Bresse FC annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Dombes Bresse 2 : 0 but / - 1 point

Bourg Sud 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Dombes Bresse est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 25

Match n° 22926010 : Champagne 1/Belley CS 3 – seniors D5 poule A – du 11/10/2020

Réserve d'après match du club de Belley CS 3 contre le club de Champagne 1 au motif que le club de Champagne est en infraction avec le statut de l'arbitrage et à ce titre n'a droit à aucun joueur muté pour la saison 2020/2021.

Réserve d'après match recevable.

Après vérification, il s'avère que plusieurs joueurs de Champagne sont « en mutation » et sont inscrits sur la feuille de match.

En conséquence, l'équipe de Champagne 1 a match perdu par pénalité.

Score :

Champagne 1 : 0 but / 0 point

Belley CS 3 : 3 buts / 0 point

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Champagne est redevable de la somme de 49 €uros au District (frais de dossier).

Dossier n° 26

Match n° 22796339 : Guéreins 2/Bresse Nord 2 – seniors D4 poule D – du 11/10/20

Match arrêté après blessure d'un joueur : arrêt de plus de 45 minutes.

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Dossier n° 27

Match n° 22768169 : Hautecourt Romanèche 2/Bressans FC 3 – seniors D4 poule A – du 18/10/2020

Match arrêté à la 8^{ème} minute après blessure d'un joueur : arrêt de plus de 45 minutes.

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Dossier n° 28

Match n° 22768427 : Côtière Luenaz 2 / Fareins Saône Vallée 2 – seniors D4 poule C – du 04/10/20

Réserve d'avant match du club de Fareins Saône Vallée sur la qualification et la participation de toute l'équipe de Côtière Luenaz 2 : équipe supérieure au repos (plus de 3 joueurs ayant participé à la rencontre).

Après vérification de la feuille de match du 27/09/20 de l'équipe de Côtière Luenaz, seul 2 joueurs ont participé à la rencontre.

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 49 €uros au District (frais de dossier).

Dossier n° 29

Match n° 23088169 : St Denis Ambutrix 1/Ol. Sud Revermont 1 – U18 D2 poule B – du 17/10/2020

Courrier transmis par la Commission Sportive indiquant l'annulation du match cité : courrier envoyé par le club de St Denis Ambutrix daté du vendredi 16 Octobre 2020 et demandant le report de celui-ci à une date postérieure.

L'article 30.5 des Règlements Généraux du District précise qu'à la « demande des clubs, un match peut être avancé mais en aucun cas reporté à une date postérieure ».

De ce fait, la commission donne match perdu par pénalité aux 2 équipes.

Score :

St Denis Ambutrix : 0 but / 0 point

Ol. Sud Revermont : 0 but / 0 point

Le club de St Denis Ambutrix est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 30

Match n° 22925349 : Marboz 1/Dombes Bresse 1 – U15 D2 poule C – du 18/10/2020

L'équipe de Dombes Bresse 1 ne s'étant pas déplacé alors que l'équipe de Dombes Bresse 2 a joué ce même jour.

La commission décide que l'équipe de Dombes Bresse FC 1 est forfait.

Score :

Marboz 1 : 3 buts / 3 points

Dombes Bresse FC 1 : 0 but / - 1 point

Le club de Dombes Bresse FC est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 31

Match n° 23030639 : Dombes Bresse FC 2/Bresse Tonic Foot 3 – U15 D4 poule M – du 18/10/2020

Etant donné que l'équipe de Dombes Bresse FC 1 est forfait lors de cette journée, la commission décide que le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 (art. 23.2.1.5 des Règlements du District).

Score :

Dombes Bresse FC 2 : 0 but / - 1 point

Bresse Tonic Foot 3 : 3 buts / 3 points

Pas d'amende.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 20 octobre 2020

Présents : Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Terrains impraticable : **Bagé As** (arrêté municipal restriction de rencontre du 16 octobre au 1 novembre)

Veyle Saône Fc : rencontre D2 poule B du 25 octobre **au complexe sportif de LAIZ**, synthétique.

Curtafond Confrançon Fc : rencontre D5 poule G du 24 octobre à **20h**. Accord Attignat As.

Plaine Tonique Fc : rencontre D3 poule B DU 25 octobre au **stade du Moulin Neuf à MALAFRETAZ**.

Porte de l'Ain Sc : rencontre D1 du 24 octobre prévue à 19h avancée à 17h stade Orinis à MONTREAL- LA-CLUSE. Accord confirmation Montréal As.

Grièges Pont de Veyle As : rencontre au stade Armand et Maria VEILLE à LAIZ.

Attention :

Les rencontres de championnat non jouées sont reprogrammées les 31 octobre, le 1 novembre et le mercredi 11 novembre. (Journées de récupération)

Rappel : pour toutes demandes de modification d'une rencontre vous devez utiliser la messagerie **Footclubs** ou le document sur site du district « **formulaire modification de rencontre** » qui doit nous parvenir signé et tamponné par les 2 clubs le lundi qui précède la rencontre, le district ne valide pas les reports de rencontre, ni les documents qui arriveront après le lundi.

Attention : suite aux problèmes liés à la pandémie bien revoir le document sur le site du district.

AMENAGEMENTS REGLEMENTAIRES LIES AU COVID-19

CHAMPIONNATS et COUPES

ORGANISES PAR LE DISTRICT DE L'AIN

(Documents → Documents Divers → Covid 19)

COMMISSION COUPES

Réunion du 20 octobre 2020

Présents : Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Tour 2 coupe de l'Ain Emile Faivre et coupe des Groupements le dimanche 1 novembre tirage sur site

Coupe des groupements Tour 1

Compétition	Coupe	Poule :	N° de match :	23296683
	Groupement			
Rencontre :	Priay Fc 2 – Vaux en Bugey Us 1			
Initialement prévu le :	01/11/2020	Heure :	14h30	Stade : Municipal de PRIAY
Aura lieu le :	<u>11/11/2020</u>	Heure :	14H30	Stade : Municipal de PRIAY
Commentaire:	Le 01 novembre rencontres championnat récupération à PRIAY.			

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 20 octobre 2020

Présents : Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Rappel : pour toutes demandes de modification d'une rencontre vous devez utiliser la messagerie **Footclubs** ou le document sur site du district « **formulaire modification de rencontre** » qui doit nous parvenir signé et tamponné par les 2 clubs le lundi qui précède la rencontre, le district ne valide pas les reports de rencontre, ni les documents qui arriveront après le lundi.

Suite aux matchs en retard, le calendrier de certaines poules a été modifié en fonction des situations et suivant les règlements (dernière journée reportée).

Certains clubs peuvent se mettre en accord pour jouer en semaine – le mercredi -

U15

Bresse Tonic Foot :_question sur rencontre D4 poule M du 18 octobre. Transmis commission règlement.

Marboz Esb : rencontre D2 poule C jeudi 22 octobre à 18h30 stade F.PIGUET à MARBOZ. Accord BF01.

U18

Gpt Haut Bugey : rencontre U18 D4 poule H du 24 octobre **au stade M.AUDERGON à IZERNORE.**

OI.Sud Revermont : question sur rencontre D2 poule B du 17 octobre. Transmis commission règlement.

Veyle Saône Fc : rencontre U18 D3 poule F du 24 octobre à 15h30 complexe communautaire de LAIZ , synthét.

Compétition	U15 D2	Poule :	C	N°match :	22925350
Rencontre :	Marboz Esb 1 – Bresse Foot01 1				
Initialement prévu	11/10/2020	Heure :	10h00	Stade :	F.PIGUET à MARBOZ
Aura lieu le :	22/10/2020	Heure :	18h30	Stade :	F.PIGUET à MARBOZ
Commentaire	Accord des 2 clubs pour jouer ce jeudi.				

Compétition	U18 D3	Poule :	E	N°match :	23088781
Rencontre :	Ht Revermont Hautecourt 1 – Bresse Dombes Js 1				
Initialement prévu	03/10/2020	Heure :	15h30	Stade :	Municipal de VILLEREVERSURE
Aura lieu le :	21/10/2020	Heure :	19h30	Stade :	Municipal de VILLEREVERSURE
Commentaire	Accord des 2 clubs pour jouer ce mercredi.				

VETERANS

Réunion du 20 octobre 2020

Présents : Jacques CONTET, Mathieu FAUSSURIER.

Equipes engagées au 15 octobre en Coupe Morandas :

Premier Tour le 20 novembre - tirage mardi 27 octobre.

Mas Rillier Fc 5
Dombes Us 5
Veyle Saône Fc 5
Plaine Tonique Fc 5
St Denis Les Bourg Ol. 5
St Martin du Mont Esr 5
Ambérieu FC 5
Dombes Fc 5
Manziat Fc 5
St Denis Ambutrix Fc 5
Thoissey Esvs 5
Bourg sud 5
Côtière Luénaz Fc 5 et 6

Priay Fc 5
Bresse Dombes Js 5
Replonges Us 5
Mille Etangs Sc 5
St Maurice de Gourdans Fc 5
Bagé As 5
Côtière Meximieux Villieu 5
Montréal La Cluse As 5
OL . Sud Revermont
St Vulbas Plaine de l'Ain Fc 1
St Cyr Us 5
Bord de Veyle Fc 5
Jassans Frans Foot 5

Equipes Engagées en championnat Vétérans : *le calendrier est sur le site*

Bettant Js
Côtière Luénaz Fc
Priay Fc
St Vulbas Plaine de l'Ain Fc
Mas Rillier FC
St Denis en Bugey Ambutrix Fc

St Maurice de Gourdans Fc
Mille Etangs
Ambérieu Fc

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT et ANIMATION des PRATIQUES

District de l'Ain de Football

Saison 2020/2021

SURCLASSEMENTS DE JEUNES JOUEURS

La Commission Technique recommande vivement aux clubs de **n'utiliser les surclassements de jeunes joueurs que**

- pour résoudre un gros problème d'effectif.
- si un joueur domine très nettement sa catégorie.

Pour les joueurs autorisés médicalement sur leur licence 2020/2021 à pratiquer dans la catégorie supérieure et en application des Règlements Généraux de la F.F.F., **les surclassements suivants sont possibles dans les compétitions jeunes** organisées par le District de l'Ain de Football.

Licenciés		Compétition autorisée en surclassement	
Nés en 2003	U 18	U 18	↑ en Seniors
Nés en 2004		U 17	↑ en Seniors sous réserve d'un accord médical ⚠
Nés en 2005	U 15	U 16	→ Néant
Nés en 2006		U 15	↑ en U 18 : 3 joueurs maxi
Nés en 2007	U 13	U 14	→ Néant
Nés en 2008		U 13	↑ en U 15 : 3 joueurs maxi
Nés en 2009	U 11	U 12	→ Néant
Nés en 2010		U 11	↑ en U 13 : 3 joueurs maxi
Nés en 2011	U 9	U 10	→ Néant
Nés en 2012		U 9	↑ en U 11 : 3 joueurs maxi
Nés en 2013	U 7	U 8	→ Néant
Nés en 2014		U 7	↑ en U 9 : 3 joueurs maxi
Nés en 2015 dès 5 ans	U 7	U 6	→ Néant
		U 6	

IMPORTANT !! En aucun cas un joueur ne peut jouer en catégorie inférieure !

⚠ Article - 73.2

Les joueurs **licenciés U17** peuvent pratiquer **en Senior**, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral ou agréé par la Commission Régionale Médicale, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale, **mais uniquement en compétitions nationales ou régionales.**

Cependant, sur proposition des Comités de Direction des Districts, le Comité de Direction de la Ligue peut autoriser ces joueurs à pratiquer en Senior dans les compétitions de District mais uniquement dans l'équipe première de leur club et dans la limite qu'il fixe quant au nombre maximum de ces joueurs pouvant figurer sur la feuille de match.

Cette autorisation de surclassement figure sur la licence du joueur sous la mention « **surclassé article 73.2** ».

District de l'Ain de Football

Saison 2020/2021

SURCLASSEMENTS et SOUS-CLASSEMENTS DE JEUNES JOUEUSES

Licenciées			Je joue avec des garçons ... contre des garçons	Je joue avec des filles ... contre des garçons	Je joue avec des filles ... contre des filles
			Compétition autorisée en sous-classement	Compétition autorisée en sous-classement	Compétition autorisée en sur-classement
Nées en 2003	U 18	U 18	→ Néant	→ Néant	↑ en Seniors
Nées en 2004		U 17	→ Néant	→ Néant	↑ en Seniors : 2 maxi
Nées en 2005	U 15	U 16	↘ en U15	↘ en U15	↑ en Seniors : 2 maxi
Nées en 2006		U 15	→ Néant	↘ en U13	↑ en U18 : 3 maxi
Nées en 2007	U 13	U 14	↘ en U13	↘ en U13	→ Néant
Nées en 2008		U 13	→ Néant	↘ en U11	→ Néant
Nées en 2009	U 11	U 12	↘ en U11	↘ en U11	↑ en U15 : 3 maxi
Nées en 2010		U 11	→ Néant	↘ en U9	
Nées en 2011	U 9	U 10	↘ en U9	↘ en U9	
Nées en 2012		U 9	→ Néant	↘ en U7	
Nées en 2013	U 7	U 8	↘ en U7	↘ en U7	
Nées en 2014		U 7			
Nées en 2015 dès 5 ans	U 7	U 6			
		U 6			

FORMATIONS DE CADRES

	AOÛT / SEPTEMBRE 2020	OCTOBRE/ NOVEMBRE 2020	DECEMBRE 2020 / JANVIER 2021	FEVRIER / MARS 2021	AVRIL 2021	MAI - JUIN 2021
Module GdB Initiation 2 jours			<u>Samedi 5 et 12 Décembre</u> lieu : DISTRICT			
Module U7 1 jour		<u>Mercredi 11 Novembre</u> lieu : à REPLONGES				
Module JEUNES CADRES U9 2 jours		<u>Lundi 26 et Mardi 27 Octobre</u> lieu : à ST MARTIN DU MONT			<u>Lundi 19 et Mardi 20 Avril</u> lieu : à LAIZ	
Module JEUNES CADRES U11 2 jours						
Module U9 2 jours		<u>Vendredi 16 et Samedi 17 Octobre</u> lieu : à LA BOISSE				
Module U11 2 jours		<u>Vendredi 30 et Samedi 31 Octobre</u> lieu : à TREVOUX			<u>Vendredi 16 et Samedi 17 Avril</u> lieu : à MARBOZ	
CFF 1 4 jours				<u>Mercredi 17, Jeudi 18, Vendredi 19 et Samedi 20 Février</u> lieu : DISTRICT		
Module U13 2 jours			<u>Samedis 23 et 30 Janvier</u> lieu : à VALSERHONE (Châtillon)			
Module U15 2 jours		<u>Vendredi 16 et Samedi 17 Octobre</u> lieu : à VILLARS LES DOMBES				
CFF 2 4 jours			<u>Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 et Mardi 22 Décembre</u> lieu : DISTRICT			
CFF 3 4 jours			<u>Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 et Mardi 22 Décembre</u> lieu : DISTRICT			
CFF 4 4 jours	<u>Lundi 7, Mardi 8, Jeudi 10 et Vendredi 11 Septembre</u> lieu : DISTRICT					<u>Lundi 3, Mardi 4 Jeudi 6 et Vendredi 7 Mai</u> lieu : DISTRICT
CERTIFICATION CFF1		Mercredi 14 Octobre		Mercredi 24 Février		Mercredi 12 Mai
CERTIFICATION CFF2-CFF3		Samedi 24 Octobre				Mercredi 12 Mai Samedi 19 Juin
CERTIFICATION CFF4		Vendredi 9 Octobre				Vendredi 4 Juin

Les inscriptions sur ces formations se font via le site internet du district : rubrique "formations"/"inscriptions".

Les clubs souhaitant accueillir des modules de formations d'éducateurs sont priés de prendre contact avec la Commission Technique à l'adresse mail suivante : fcicchi@litti@ain.fff.fr

La Commission Technique a organisé:

Module U9 : Vendredi 16 et Samedi 17 Octobre (La Boisse)

Une attestation est délivrée aux candidats suivants :

COTIERE LUENAZ FC

BUCHHEIT GOUILLON Mickael

GUILLEMOT Yoann

HAGRON Olivier

PLANCHE Frédéric

RAUD Thomas

VELIEN Joseph

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

GRAO Cindy

O. SUD REVERMONT 01

ROCHE Julien

La Commission Technique organise :

Inscription en ligne depuis le site du District (onglet *formations*)

TRIMESTRE 1 : SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE

Certification CFF2/3 : Samedi 24 Octobre (Viriat - District) – 9 Inscrits

Inscriptions effectuées :

CFF2 :

ESSOR BRESSE SAONE

BOULACHON Antonin

CASTANHEIROS Cameron

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

HASAINI Mohammed

CFF3 :

SUD GESSIEN

VENEL Frederick

BOURG SUD

LACAS Steve

CONCORDIA BELLEGARDE FC

ALTUNISIK Ersin

FC BORD DE VEYLE

BERT Thierry

AS MISERIEUX TREVoux

DUBESSY Emmanuel

ESSOR BRESSE SAONE

VERNOUX Alexandre

Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 26 et Mardi 27 Octobre (St Martin du Mont) - **ANNULE**

Module U11 : Vendredi 30 et Samedi 31 Octobre (Trévoux) – 15 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AS MISERIEUX TREVoux

BOTAS Lucas

BOUSQUET Léo

BOUSQUET Nathan

DIAS Mateo

DOS SANTOS MOREIRA Renato

DUMONTET Mathis

FLEURANCE Jules

GALISSAIRES Benjamin

PILLIARD Rodrigue

DOMBES FC

MOSENGO Loic Abel

ESVS THOISSEY

VERCHERAT Cédric

O. SUD REVERMONT 01

ROCHE Julien

CS LAGNIEU

COURCOL Grégory

FOOT TROIS RIVIERES

LACHARME Elise

PARIS Léonie

Module U7 : Mercredi 11 Novembre (Replonges) – 6 InscritsPré-inscriptions effectuées :**US FEILLENS**

DAMOND Mickael

ESB MARBOZ

FOUKAHI Zaki

ESSOR BRESSE SAONE

BOYAT Norick

CHAMPION Colin

DESPOT Guelvin

GERVAIS Léo

TRIMESTRE 2 : DECEMBRE, JANVIER & FEVRIER**CCF2 : Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 et Mardi 22 Décembre (Viriat - District) – 13 Inscrits**Pré-inscriptions effectuées :**F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

LAZZARI Thomas

RAILLARD Joris

BODUSSO Patrice

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

O. SUD REVERMONT 01

ZAHIR Moulay

FC BORD DE VEYLE

CAPUTO Michel

FC DOMBES BRESSE

CORGE Arthur

FC DOMBES

ESCOFFIER Jérôme

FC SERRIERES VILLEBOIS

GONGUET Tony

FOOT TROIS RIVIERES

BAS Alex

LACHARME Elise

NUGUET Laura

PARIS Léonie

CCF3 : Samedi 19, Dimanche 20, Lundi 21 et Mardi 22 Décembre (Viriat - District) – 9 InscritsPré-inscriptions effectuées :**FC PLAINE TONIQUE**

BOUNOUA Cyrille

CONCORDIA BELLEGARDE FC

DELATTRE Kyllian

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

HAIE Jonathan

FOOT TROIS RIVIERES

TARRIT Leslie

VALSERINE FC

CARVALHO Maxime

GALHAC Nathan

MONLOUP Julien

US IZERNORE

AMARAL Cédric

FC BORD DE VEYLE

JASSE Anthony

Initiation GDB : Samedi 05 et Samedi 12 Décembre (Viriat - District) – 1 InscritPré-inscriptions effectuées :**VALSERINE FC**

MULOT Patrick

Module U13 : Samedi 23 et Samedi 30 Janvier (Chatillon en Michaille) – 3 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

VALSERINE FC

CARVALHO Maxime

GALHAC Nathan

BOURG SUD

BOUDYAB Hamid

CFF1 : Mercredi 17, Jeudi 18, Vendredi 19 et Samedi 20 Février (Viriat - District) – 5 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

VALSERINE FC

GALHAC Nathan

O. SUD REVERMONT 01

STABILE Anthony

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

FOOT TROIS RIVIERES

BAS Alex

NUGUET Laura

Certification CFF1 : Mercredi 24 Février (Lieu à déterminer) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF1 :

FC DOMBES BRESSE

CORGE Arthur

FOOT TROIS RIVIERES

PARIS Léonie

TRIMESTRE 3 : MARS, AVRIL, MAI & JUIN

Module U11 : Vendredi 16 et Samedi 17 Avril (Lieu à déterminer) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AMBERIEU FC

HOUNAT Yasser

SAYOUR Adil

Module U9 : Lundi 19 et Mardi 20 Avril (Lieu à déterminer) – 4 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

AMBERIEU FC

HOUNAT Yasser

SAYOUR Adil

FC CORMOZ ST NIZIER

TISSERAND Cheyenne

TISSERAND Natacha

CFF4 : Lundi 03, Mardi 04, Jeudi 06 et Vendredi 07 Mai (Viriat - District) – 2 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

HASAINÉ Mohammed

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

Certification CFF1/2/3 : Samedi 12 Mai (Viriat) – 6 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF1 :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

O. SUD REVERMONT 01

ANDROUIN GIOVANNETTI Cedric

CFF2 :

CONCORDIA BELLEGARDE FC
DELATTRE Kyllian

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
SANSARLAT Baptiste

CFF3 :

US CULOZ GRAND COLOMBIER
CAMBIER Matthias

US NANTUATIENNE
LEBEAU Benoit

Certification CFF4 : Samedi 04 Juin (Viriat - District) – 1 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

BOURG SUD
SETTAOUT Akram

Certification CFF 2/3 : Samedi 19 Juin (Viriat - District) – 1 Inscrit

Pré-inscriptions effectuées :

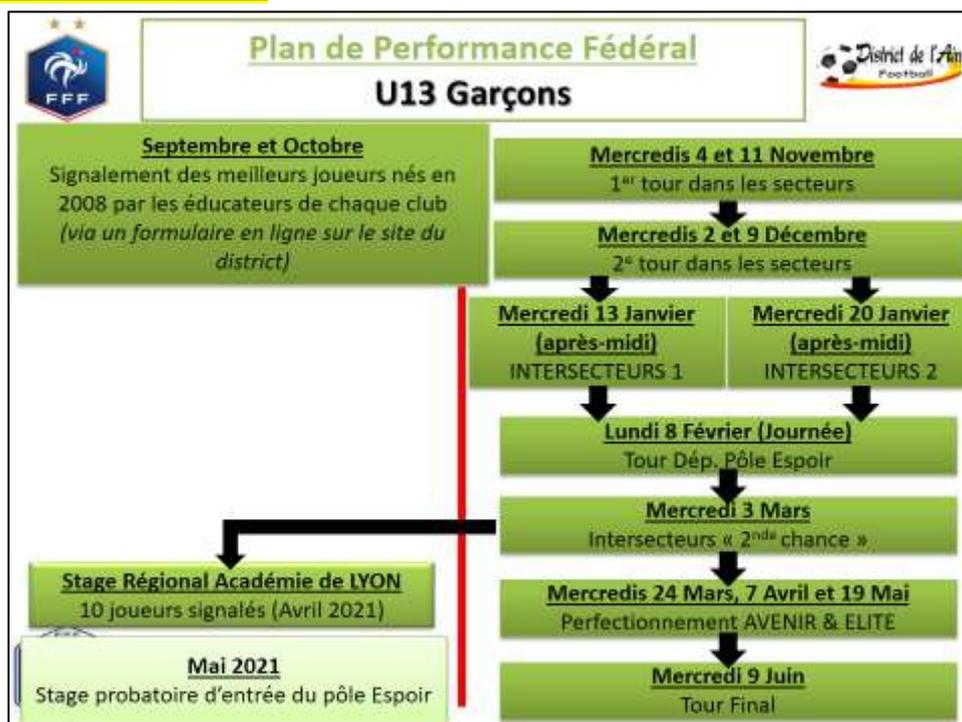
CFF2 :

CFF3 :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN
BEN BRAHIM Aniss

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2008) :



SECTEUR HAUT BUGEY

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AS MONTREAL LA CLUSE	RONDEL	Nino	28/02/2008
	MOREL	Lukas	14/01/2008
	CHARRO	Samuel	05/11/2008
	CHAPPAZ	Raphael	03/03/2008
	JEANTEL	OWEN	16/01/2008
	SADA	Noah	15/05/2008
	FONGARNAND	Erwan	12/03/2008
	CHARPY	Noe	07/03/2008
FC VALSERINE	DUCHENE	Nohan	12/05/2008
	ROUSSEAU	Jules	21/01/2008
	FAVRE	Dorian	06/10/2008
	MORTIER	Yanis	04/04/2008
	BELHAJ	Fael	28/01/2008
CONCORDIA Bellegarde	ANDRADE	Fares	13/10/2008
	DINGER	Teoman	22/10/2008
	BAGUE	Amine	20/04/2008
	CAPE	Kyllian	21/08/2008
	EYRAUD	Tom	23/01/2008
	BENSEFIA	Tamim	14/12/2008
	KILLINC	Okan	02/06/2008
	BOUAFIA	Zacaryaia	03/05/2008
ARBENT MARCHON	PEQINI	Siljan	22/05/2008
	ARBEZ	Yanis	14/05/2008
	OZDEMIR	Timur	26/05/2008
	FAOUZI	Jassim	22/10/2008
	ZRIDY	Rayan	02/06/2008
OYONNAX PVFC	DJAARIRI	Imrane	30/01/2008
	DIA	AMADOU	10/02/2008
	DAIFALLAH	RAYAN	04/05/2008
	DE PINA	ENZO	20/05/2008
	GARMA	RAYEN	03/02/2008
	DJABALI	MARWANE	21/06/2008
	DIA	HAMADY	01/08/2008
	EL FAIZE	MOHAMED	24/04/2008
	BEKAR	ENES	03/01/2008
	OIJAGHBI	CHAFIQ	03/07/2008
	BESSAS	ADAM	24/02/2008
	ERCAN	HAMZA	22/01/2008
	ATTOUCH	AHMED	14/04/2008
	BEN REDJEB	Rayan	21/06/2008
CHETIOUI	FAEIZ	08/02/2008	
US NANTUATIENNE	MUMCULAR	ZEKERIYA	03/01/2008
	DEPOLLIER	LOIS	07/01/2008
	DADA	SOFIANE	25/07/2008

SECTEUR VAL DE SAONE

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
FC VEYLE SAONE	MATHIEU	Justin	25/10/2008
	BRANCHY	Lucillien	16/02/2008
ESSOR BRESSE SAÔNE	LAURENT	MAEL	02/02/2008
	GOLLIN	Lenny	18/03/2008
	SIBELLAS	Nathan	25/03/2008
	BROYER	Louis	03/10/2008
	GRAND	Gabriel	29/05/2008
	CODECO	Fabio	16/06/2008

FC DOMBES BRESSE	HAREL	Loan	29/08/2008
	CHAIX	Lani	22/05/2008
	GUERRY	Zack	22/01/2008
	GARNIER	Nicolas	14/03/2008
AS MISERIEUX TREVOUX	VIELLEPEAU	NOÉ	06/01/2008
	BASSOU	MATTIS	11/05/2008
	DEMAUGE	TIMOTHE	05/04/2008
	ESTEVEVES	LEANDRO	19/07/2008
US REPLONGES	YAZANEL	ARIF	30/10/2008
	DOUAZI DE LA VAISSIERE	YOUNES	26/02/2008
	FOURNIER	EVAN	24/07/2008
	DAOD NATHOO	MILO	07/01/2008
	BALLUFFIER	GABIN	10/09/2008
Jassans-Frans-Foot	Alaphilippe	Titouan	10/06/2008
	Dupuy	Jeremy	28/08/2008
	Ozturk	Nihat	08/02/2008
FC DOMBES (CENTRE DOMBES)	STEPHANY	LANDRY	19/08/2008
	MAISSON	NOAH	03/12/2008
	CHOMAZ	MAXIME	25/07/2008
FOOT 3 RIVIERES	GINET	Mathis	05/12/2008
	MEUNIER	Nathan	06/02/2008
	TANA	Ditwalakan	11/10/2008
	GUICHARD SALLET	Hugo	26/10/2008
ESVS THOISSEY	COUET	ANTHONY	11/03/2008
	VISTORKY	MATHIS	20/05/2008
	ONQUIERT	LYAM	02/06/2008
	PERSEGOL	LILIAN	23/01/2008
	IAMUNDO	ENZO	25/09/2008
	BARBOSA DA SILVA	MATHIAS	10/03/2008

SECTEUR BRESSE

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
FC BRESSE NORD	MABOUROUKOU	Antoine	18/04/2008
	MOLLAY	Hugo	20/08/2008
	GRUEL	Pierre	11/04/2008
FC BRESSANS	BEJOINT	Robin	01/01/2008
	COMTET	Tom	16/08/2008
	LACROIX	Tino	21/02/2008
	RODRIGUEZ	Quentin	21/03/2008
FBBP 01	BESSY	LOUIS	23/06/2008
	CHAGRAOUI	YANIS	20/02/2008
	AKRAB	NAEL	14/03/2008
	CIANCHETTI	Loris	18/12/2008
	PAYET	ETHANN	05/01/2008
	SALAUN	Noa	17/05/2008
	BOUZIANE	SAAD	27/03/2008
	KIJANKA	YVANN	01/08/2008
	AHTAF	Jibril	12/03/2008
	FARGETON	LENNY	08/02/2008
	SABIR	Yanis	11/09/2008
CS VIRIAT	SIGLER	NOAH	10/05/2008
	FABRE PASCAL	NOLAN	14/04/2008
	BRUYERE	AXEL	26/07/2008
BOURG SUD	Avcı	Arda	23/09/2008
	Gashi	Suel	17/02/2008
	Ladir	Jibril	28/07/2008
	Soumare	Ibrahim	09/03/2008

BRESSE FOOT 01	FELIX	MATHEO	18/02/2008
	GLATHOUD	LEO	21/11/2008
OSR01	GUILLERMIN	LEO	15/05/2008
	PLAY	EWAN	15/02/2008
	D'IZIDORO	ESIO	06/10/2008
	FACUNDO	Maxence	13/01/2008
	MOREY	TIMOTHEE	22/11/2008
OL. ST DENIS LES BOURG	BONNET THEVENON	JULES	13/01/2208
	HAMMANI	RAYHAN	09/02/2008
	SALEM	LOUIS	15/08/2008
PLAINE REVERMONT FOOTBALL	JAILLET	NOA	13/02/2008
	BLANC	THOMAS	28/04/2008
	CANTIN	Alban	14/12/2008
	LEONHARDT	LEO	14/11/2008
AS ATTIGNAT	LOUIS	KILIAN	14/04/2008
	DESMARIS	ANTONIN	08/05/2008
	CESTRIERES	Quentin	29/02/2008
ES REVERMONTAISE	PELLISSARD	Léo	07/03/2008
BRESSE TONIC FOOT	SERGEANT	Ethan	22/11/2008
	CHAUVIN	Lucas	19/04/2008
	CHEVIRON	TOM	24/06/2008
ESB MARBOZ	MOIRAUD	TOM	20/11/2008
	PERRODIN	ARSENE	09/11/2008
	FOISSIAT ETREZ ES	LAVIGNE	Gauthier

SECTEUR BUGEY/COTIERE

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
US BERGES DU RHONE	BENHADDAD	YLLIAN	26/06/2008
AIN SUD FOOT	YVARS	SONNY	05/04/2008
	GASSAMA	MATHIS	12/03/2008
	ETIFIER	NORY	25/04/2008
	BOUZIANE	LAI	01/11/2008
	LAZIZI	DJESSIM	25/01/2008
	FIGON	FABIO	09/05/2008
	BEN ABDELKADER	BADIS	17/04/2008
	PETIT	MA-XENT	01/10/2008
	DOS SANTOS	ANTHONY	17/11/2008
	VANNIERE	AURELIEN	04/05/2008
	BOUJILA	OMAR	22/01/2008
	SALMI	NAEL	19/04/2008
	MADRAK	BAPTISTE	16/05/2008
	KASPARIAN	RUBEN	02/01/2008
	OUEDERNI	HAYDER	27/09/2008
	AUBERGER	CORENTIN	22/07/2008
US CULOZ GD COLOMBIER	BRAILLON	Florent	10/09/2008
	BOUGHAZI	Badisse	09/01/2008
	BOLLON	Loris	20/01/2008
FC ST VULBAS PA 01	LAHEURTE	Maxime	19/06/2008
	FOURNIER	Maxence	29/07/2008
CS BELLEY	GHILAS	MARWAN	24/03/2008
	DOUS	SHAKIB	21/04/2008
	REYMOND	MARTIN	23/04/2008
	NAVROT	EDDY	16/06/2008
	CLEMENT	ETHAN	16/07/2008
	BRUN	GREGORY	10/02/2008
	GOUVERNEL	MELVIL	30/08/2008
	LEMERRE	THOMAS	11/12/2008

CS LAGNIEU	DE RIZ	Eliot	28/04/2008
	HAYÈRE	Quentin	25/05/2008
	JALUZOT	Thomas	23/12/2008
	MILLET	Gabriel	12/06/2008
FC SERRIERES VILLEBOIS	FRIGENI	Louis	05/06/2008
	SOLBES FELIX	Mathis	18/12/2008
AMBERIEU FC	LOPEZ	THOMAS	07/03/2008
	AKSOY	AHMED	09/05/2008
	BENNACER	ILYES	08/01/2008
	OZGUL	OGUL	20/01/2008
	BENSOUNA	RYAN	15/07/2008
	HADJ MIMOUNE	RIYAD	01/07/2008
	TALEB	KAYS	08/09/2008
	ROGIER UNEAU	CALVIN	10/12/2008
US DOMBES	FOREST	Jules	21/04/2008
	KHELIFA	Neil	22/04/2008
	GUILLET	Tom	25/03/2008
	LECUYER	Evan	27/02/2008
CMS BRESSOLLES	CORBIN	Lucas	18/10/2008
	GOUTTEFANGEAS	Mathis	18/09/2008
	HALILI	Adrien	21/11/2008
FC BORDS DE L'AIN	RECCHI	Lorenzo	12/12/2008
FC MAS RILLIER	BROC	Samuel	25/12/2008
SAINT DENIS AMBUTRIX FOOTBALL CLUB	MARIAUD	Ethan	20/05/2008
	Marthoud	Rémy	13/06/2008
	FEMINIER	Doryan	11/08/2008

PARCOURS U16 (Joueurs nés en 2005) :

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR LE RASSEMBLEMENT ACADEMIQUE LE 28 OCTOBRE A LYON
(Journée 9h/17h) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Club
FONTANEL	Valentin	19/05/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
CROZET	Antoine	13/03/2005	AIN SUD FOOT
DONIO	Bastien	22/09/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
GHAJATI	Matys	21/01/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
GHAZOUANI	Mazen	26/07/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
HADJRI	Yassin	19/07/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
MADAGASCAR	Gaëtan	01/01/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
MASIC	Ednan	25/03/2005	CS VIRIAT
MAYOUE	Samuel	18/01/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
PERNEY	Damien	04/02/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
PONCHEL	Giulyan	24/02/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
PORTE	Yoan	14/03/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01
PREGALDINY	Robin	28/01/2005	AS MISERIEUX TREVoux
TORCHANE	Yanis	03/05/2005	AS MISERIEUX TREVoux
VADAH	Etienne	09/02/2005	CS BELLEY
ZACCAGNINO	Paolo	11/04/2005	F.BOURG EN BRESSE PER. 01

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

U13

Championnat U13 :

Début des rencontres U13 à 13 h 30 Sauf :

A Thoissey où l'équipe 1 peut jouer à 15 h 15.

A St Julien sur Reyssouze (Bresse Nord) à 14 heures pour toutes les équipes

A Curtafond (Bresse Tonic) à 14 heures pour toutes les équipes

Feuille de match

Le club recevant les imprime. Il saisit le résultat et scanne la feuille de match (avec une feuille annexe) par l'intermédiaire de Footclubs.

Festival U13 Pitch

Forfait au 1^{er} tour Pas d'amende

Mille Etangs, Bressolles

Qualifiés pour le second tour qui se déroulera le 5 Décembre 2020:

Belley CS, GJ Haut Bugey, Montréal, Plaine Revermont Foot, Dombes Bresse, Bressans FC, Viriat, Bresse Nord, Côtière MV, Bourg FO, Bellegarde CO, Trois Rivières, Veyziat, Bords de l'Ain, Misérieux Trévoux, Centre Dombes, Bourg en Bresse Péronnas 01, Bourg Sud, Ambérieu FC, Replonges, Plastics Vallée, St Deznis Ambutrix, Marboz, St Marcel, Thoissey, Lagnieu

Poule H : Réserve du club d'Hautecourt, celle-ci a été transmise à la Commission des Règlements

Poules E et G : Nous n'avons pas reçu les feuilles de match ce mardi 20 Octobre 2020.

Modifications

Poule B : Journée du 21 Novembre 2020, Bellegarde Co 2 reçoit Viriat 2 à 14 h 45 à Bellegarde.

Report des rencontres

Poule F : La rencontre St Martin du Mont 1 – Viriat 2 est reportée au 31 Octobre 2020.

En cas de mauvais temps, la rencontre sera inversée et se jouera à Viriat.

Feuilles de Match manquantes Amende 9 € Merci de nous les envoyer

Journée du 10 Octobre 2020

Poule G : Bords de l'Ain 1 9 €

Poule N : Ain Sud Foot 7 fém 9 €

U11

Horaire des rencontres : 10 heures

Si vous avez 3 rencontre U11 le même samedi, 1 rencontre à 9 h 30, les 2 autres à 11 heures

Si vos installations le permettent, vous pouvez demander à ce que vos 3 équipes jouent à 10 heures, merci de le faire par mail le plus rapidement possible.

En cas de plateau U9 et de rencontres U11 le même jour sur un même lieu, les U9 débuteront à 9h 30 et les U11 à 11 heures.

Si vos installations le permettent, vous pouvez demander à ce que toutes vos rencontres se déroulent à 10 heures, merci de le faire par mail le plus rapidement possible.

Pas de report de rencontre U11

Les équipes 3 et 4 U11 de Côtère Luénaz évoluent toujours à 9 h 30 à Dagneux.

L'équipe 5 Fém de Côtère Luénaz évolue toujours à 11 heures à Dagneux.

Les équipes U11 de Viriat évoluent toujours à 10 heures à Viriat.

Feuilles de match manquantes

Journée du 10 Octobre 2020

Merci de nous les envoyer

Poule C : Veyle Saône 1

Poule D : Bresse Nord 1

Poule F : OL Sud Revermont 1

Poule H : Jassans Frans 2

Poule L : Plastics Vallée 5

Poule N : St Vulbas Plaine de l'Ain 1

Poule O : Côtère Luénaz 4

Poule Q : Misérieux Trévoux 3 et Misérieux Trévoux 4

Poule T : St Cyr 1

Poule V : Bresse Nord 2

Modifications

Poule A : Retrait De OL Sud Revermont 1

L'exempt remplace cette équipe.

Poule F : Engagement de OL Sud Revermont 1

Cette équipe remplace l'Exempt

Poule M : Retrait d'Ambérieu FC 3 Engagement de Culoz Grand Colombier 2

Cette équipe remplace l'exempt (Ambérieu 3).

Poule N : Retrait d'Ambérieu FC 4

L'exempt remplace cette équipe.

Poule P : L'équipe d'Ain Sud Foot 6 est une équipe mixte

U9

Horaire des rencontres : 10 heures

Si sur un même lieu, il y a des rencontres U11 et 1 plateau U9, le plateau U9 débutera à 9 h30 et les U11 joueront à 11 heures

Si vos installations le permettent, vous pouvez demander à ce que toutes vos rencontres se déroulent à 10 heures, merci de le faire par mail le plus rapidement possible.

Les équipes U9 de Viriat évoluent toujours à 10 heures à Viriat.

Pas de report de plateau U9

Modifications

Poule C : Engagement de St Maurice de Gourdans 2

Modification de lieu le 28 Novembre, le plateau se déroulera à St Maurice de Gourdans.

Poule I : Engagement De St Martin du Mont 2

Cette équipe remplace l'Exempt.

Poule M : St Maurice de Gourdans 4 remplace St Maurice de Gourdans 2.

Poule N : Engagement de Lagnieu 6 et St Maurice de Gourdans 4
Maurice de Gourdans 4 remplace St Maurice de Gourdans 2.
Nous regroupons les équipes des poules O et N en une seule poule appelée N.
Voir le calendrier sur le site

Poule P : Engagement de Montluel 1
La poule passe à 9 équipes

Poule Q : Changement d'horaire
Le plateau du 28 Novembre se déroulera à Poncin à 9 h 30.

Poule R : Engagement Se St Martin du Mont 4
Cette équipe remplace St Martin du Mont 2

Poule W : Engagement de Thoisy 6
Nous regroupons les équipes des poules V et W en une seule poule **W**.
Pas de changement pour la journée du 10 Octobre 2020.
Pour les autres journées voir le calendrier qui paraîtra sur le site

Poule X : Engagement de Bressans FC 6 et Bressans FC 7
Bressans FC recevra un plateau le 7 Novembre 2020 à Buellas à 10 heures.
Engagement de St Cyr 3 à la place d'Essor Bresse Saône 1 Fém qui a aimablement accepté de rejoindre la poule Y.
Voir le nouveau calendrier sur le site car il y a quelques modifications.

Poule Y : Engagement d'Essor Bresse Saône 1 Fém
Cette équipe remplace un Exempt.
Voir le nouveau calendrier sur le site.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer

Journée du 3 Octobre 2020

Poule D : Le Mas Rillier

Poule E : Misérieux Trévoux

Poule F : Feillens

Poule G : Bord de Veyle

Poule N : St Maurice de Gourdans

Poule Q : Ambérieu FC

Poule T : Jassans Frans

Poule V : Fareins Saône Vallée

Poule X : St Cyr et Replonges

Journée du 10 Octobre 2020

Poule A : Bellegarde CO

Poule F : Replonges

Poule Q : Bords de l'Ain

Poule R : Bresse Dombes

Poule T : Jassans Frans

Poule V : St Etienne / Chalaronne

U7

Afin de pouvoir identifier toutes les personnes présentes sur un lieu où un cas de COVID 19 serait décelé :

Tous les noms des joueurs et éducateurs des équipes doivent apparaître sur les feuilles de match.

Le club recevant doit lister les personnes présentes qui n'apparaissent pas sur la feuille de match.

Le club visiteur doit fournir au club recevant un listing des personnes de son club présentes sur le site.

Si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés lors d'un plateau merci de nous le faire savoir par mail.

Horaire des rencontres : 10 heures, 13 h 30, 14 heures

Equipes évoluant le matin

Si sur un même lieu, il y a des rencontres U11 et 1 plateau U7, le plateau U7 débutera à 9 h30 et les U11 joueront à 11 heures

Si sur un même lieu, il y a 1 plateau U9 et 1 plateau U7, le plateau U9 débutera à 9 h30 et les U7 joueront à 11 heures

Si vos installations le permettent, vous pouvez demander à ce que toutes vos rencontres se déroulent à 10 heures, merci de le faire par mail le plus rapidement possible.

Pas de report de plateau U7

Feuilles de match manquantes Pas d'amende Merci de nous les envoyer

Journée du 3 Octobre

Poule A : Montréal

Poule B : Colomieu

Poule D : St Maurice de Gourdans

Poule F : Vaux en Bugey

Poule K : Dombes FC

Poule M : Côtière Luénaz

Poule O : Misérieux Trévoux

Journée du 10 Octobre

Poule A : Veyziat et Arbent

Poule L : Côtière Luénaz

Plateaux U7

Haut Bugey :

Poule A : Arbent (4 équipes), Bellegarde CO (3 équipes), Dortan (2 équipes), GJ Haut Bugey (1 équipe), Montréal (3 équipes), Plastics Vallée (5 équipes), Valserine (2 équipes), Veyziat (1 équipe)

3 Octobre 2020 : à Iznore à 10 heures, GJ Haut Bugey, Valserine, PlasticsVallée ,
Dortan , Veyziat

à Montréal à 9 h 30, Montréal, Arbent, Bellegarde

10 Octobre 2020 à Veyziat à 10 h, Veyziat, Bellegarde , Dortan, Plastics Vallée

à Arbent à 9 h 30, Arbent, GJ Haut Bugey, Montréal, Valserine

7 Novembre 2020 à Bellignat à 9h 30 Plastics Vallée, Arbent, GJ Haut Bugey

à Bellegarde à 9 h 30, Bellegarde, Valserine, Dortan, Veyziat

14 Novembre 2020 à Châtillon en Michaille à 9 h 30 Valserine, Montréal, Plastics Vallée

A Dortan à 9 h 30, Dortan, Arbent, Bellegarde, Veyziat, GJ Haut Bugey

21 Novembre 2020 à Arbent à 9 h 30, Arbent, Bellegarde, Valserine, Veyziat

A Iznore à 10 h, GJ Haut Bugey, Plastics Vallée, Montréal, Dortan

28 Novembre 2020 à Dortan à 10 h, Dortan, Arbent, GJ Haut Bugey, Montréal, Veyziat

à Bellegarde à 9 h 30, Bellegarde, Plastics Vallée, Valserine

5 Décembre 2020 à Bellignat à 9h30, Plastics vallée, Dortan, Arbent
A Izernore à 10 H, GJ Haut Bugey, Veyziat, Montréal, Bellegarde,
Valserine

Bas Bugey :

Poule B : Anglefort (1 équipe), Belley CS (3 équipes), CS Valromeu (1 équipe), CO Plateau (1 équipe), Culoz Grand Colombier (2 équipes), toujours à 14h00

3 Octobre 2020 à Culoz
10 Octobre 2020 à Champagne en Valromeu
7 Novembre 2020 à Hauteville
14 Novembre 2020 à Anglefort
21 Novembre 2020 à Culoz
28 Novembre 2020 à Belley
5 Décembre 2020 à Anglefort

Poule C: Bas Bugey Rhône (1 équipe), Belley Cs (2 équipes), Colomieu (2 équipes), Peyrieu Brens (2 équipes)
toujours à 14h00

3 Octobre 2020 à Colomieu
10 Octobre 2020 à **Belley**
7 Novembre 2020 à **Colomieu si Bas Bugey Rhône ne reçoit pas.**
14 Novembre 2020 à Peyrieu
21 Novembre 2020 à Belley
28 Novembre 2020 à Colomieu
5 Décembre 2020 à Belley

Bugey :

Poule D : Berges du Rhône (2 équipes), Lagnieu (2 équipes), Serrières Villebois (1 équipe), St Maurice de Gourdans (2 équipes), St Vulbas Plaine de l'Ain 1 équipe)

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 à St Maurice de Gourdans à 14 heures
10 Octobre 2020 à St Denis en Bugey
31 Octobre 2020 à Châtillon la Palud
7 Novembre 2020 à
14 Novembre 2020 à
21 Novembre 2020 à
28 Novembre 2020 à

5 Décembre 2020 à

Poule E : Ambérieu FC (2 équipes), Chatillon la Palud (1 équipe), Jujurieux (**3 équipes**), Lagnieu (2 équipes), St Denis Ambutrix (3 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 à Châtillon la Palud à 14 heures

10 Octobre 2020 à

7 Novembre 2020 à

14 Novembre 2020 à

21 Novembre 2020 à

28 Novembre 2020 à

5 Décembre 2020 à

Poule F : Vaux en Bugey (2 équipes), Priay (1 équipe), Bettant (2 équipes), Bords de l'Ain (2 équipes),
Retrait des 2 équipes d'Ambérieu FC

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 à Vaux en Bugey à 14 heures

10 Octobre 2020 à

7 Novembre 2020 à

14 Novembre 2020 à

21 Novembre 2020 à

28 Novembre 2020 à

5 Décembre 2020 à

Bresse :

Poule G : Hautecourt (3 équipes), Bourg Fo (4 équipes) OL Sud Revermont (3 équipes)

26 Septembre 2020 à Villereversure à 9 h 30

3 Octobre 2020 à Tossiat à 10 heures

10 Octobre 2020 à Hautecourt ou Villereversure

17 Octobre 2020 à Tossiat

7 Novembre 2020 à La Chagne à 10 heures

14 Novembre 2020 à Tossiat

21 Novembre 2020 à La Chagne à 10 heures

28 Novembre 2020 à Tossiat

5 Décembre 2020 à Hautecourt ou Villereversure

Poule H : Attignat (4 équipes), Bressans FC (3équipes), Viriat (2 équipes)

3 Octobre 2020 : à Attignat
10 Octobre 2020 à Viriat
7 Novembre 2020 à Buellas
14 Novembre 2020 à Attignat
21 Novembre 2020 à Viriat
28 Novembre 2020 à Buellas
5 Décembre 2020 à Attignat

Poule I : Curtafond Confrançon (3 équipes), Marboz (4 équipes), Plaine Tonique (3 équipes)

3 Octobre 2020 : à Montrevel (L'Huppe) à 10 heures (Curtafond Confrançon)
10 Octobre 2020 à Marboz à 9 h 30
17 Octobre 2020 à Marboz à 10 heures
7 Novembre 2020 à Montrevel (L'Huppe) à 10 heures (Curtafond Confrançon)
14 Novembre 2020 à Marboz à 9 h 30
21 Novembre 2020 à Montrevel à 10 heures (Plaine Tonique)
28 Novembre 2020 à Montrevel (L'Huppe) 10 heures (Curtafond Confrançon)
5 Décembre 2020 à Montrevel à 10 heures (Plaine Tonique)

Poule J : Bresse Foot (2 équipes), Bresse Nord (2 équipes), Cormoz Saint Nizier (1 équipe), Foissiat Etrez 2 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 : à Lescheroux à 10 heures
10 Octobre 2020 à
7 Novembre 2020 à
14 Novembre 2020 à
21 Novembre 2020 à
28 Novembre 2020 à
5 Décembre 2020 à

Poule R : Bourg en Bresse Péronnas 01 (4 équipes), Bourg Sud (4 équipes), St Martin du Mont (3 équipes)
Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 : à Péronnas à 10 heures

10 Octobre 2020 à
17 Octobre 2020 à St Martin du Mont à 10 heures
7 Novembre 2020 à
14 Novembre 2020 à
21 Novembre 2020 à
28 Novembre 2020 à
5 Décembre 2020 à

Dombes Côtière :

Poule K : Bresse Dombes (2 équipes), Dombes FC (2 équipes), Dombes US (2 équipes), Veyle Vieux Jonc (2 équipes)
Toujours à 13h30

3 Octobre 2020 : à Villars les Dombes
10 Octobre 2020 à Lent
17 Octobre 2020 à Chalamont
7 Novembre 2020 à la Boisse
14 Novembre 2020 à Saint Paul de Varax
21 Novembre 2020 à Lent
28 Novembre 2020 à Villars les Dombes
5 Décembre 2020 à Chalamont
12 Décembre 2020 à Saint Paul de Varax

Poule L : Ain Sud Foot (2 équipes), Bressolles (1 équipe), Côtière Luénaz (3 équipes), Côtière MV (2 équipes), Le Mas Rillier (2 équipes)

3 Octobre 2020 : à Miribel (La Chanal) à 13 h 30
10 Octobre 2020 à La Boisse à 13 h 30
7 Novembre 2020 à Bressolles à 13 h 30
14 Novembre 2020 à Miribel à 13 h 30
21 Novembre 2020 à
28 Novembre 2020 à
5 Décembre 2020 à

Poule M : Ain Sud Foot (4 équipes), Côtière Luénaz (1 équipe Fém et 1 équipe garçons), Le Mas Rillier (2 équipes), Portes de l'Ain (2 équipes), Saint Marcel (1 équipe)

3 Octobre 2020 : à La Boisse à 13 h 30
10 Octobre 2020 à St Marcel à 13 h 30
7 Novembre 2020 à St André de Corcy à 13 h 30
14 Novembre 2020 à Miribel à 13 h 30
21 Novembre 2020 à St Maurice de Beynost à 13 h 30
28 Novembre 2020 à St Marcel à 13 h 30
5 Décembre 2020 à La Boisse à 13 h 30

Val de Saône :

Poule N : Bagé (2 équipes), Feillens (3 équipes), Manziat (3 équipes), Replonges (3 équipes), ST laurent (1 équipe)

Toujours à 9 h 30

3 Octobre 2020 : à Bâgé
10 Octobre 2020 à Feillens
7 Novembre 2020 à Manziat
14 Novembre 2020 à Replonges
21 Novembre 2020 à Bâgé
28 Novembre 2020 à Feillens
5 Décembre 2020 à Manziat

Poule O : Fareins Saône Vallée (1 équipe), Jassans Frans (4 équipes), Misérieux Trévoux (3 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 : à Trévoux à 9h30
10 Octobre 2020 à
7 Novembre 2020 à
14 Novembre 2020 à
21 Novembre 2020 à
28 Novembre 2020 à
5 Décembre 2020 à

Poule P : Bord de Veyle (2 équipes), Cormoranche (2 équipes), ST Cyr (1 équipe), Thoissey (3 équipes), Veyle Saône (4 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 : à St André d'Huiriat

10 Octobre 2020 à

7 Novembre 2020 à

14 Novembre 2020 à

21 Novembre 2020 à

28 Novembre 2020 à

5 Décembre 2020 à

Poule Q : Dombes Bresse (2 équipes), Mille Etangs (2 équipes), ST Etienne sur Chalaronne (1 équipe), Trois Rivières (2 équipes)

Merci de nous envoyer votre calendrier

3 Octobre 2020 : à

10 Octobre 2020 à

7 Novembre 2020 à

14 Novembre 2020 à

21 Novembre 2020 à

28 Novembre 2020 à

5 Décembre 2020 à